

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2020.

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres, sauf M. BRUNNER Emmanuel (absent excusé)

M. THIERIOT Laurent a rejoint l'assemblée à 19h20.

M. EICH Yannick a rejoint l'assemblée à 20h00.

Convocation du 1^{er} décembre 2020.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 19h00.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme PETER Catherine.

Avant de démarrer la séance, Mme le Maire informe les élus qu'un point sera rajouté à l'ordre du jour, à savoir : groupement de commande pour les assurances.

1. Approbation du compte rendu du 26 octobre 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents, (1 abstention - M. LOBSTEIN Olivier, absent lors de la séance).

2. Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

En 2017, les élus s'étaient engagés dans une démarche de prévention des risques professionnels et avaient adhéré au groupement de commande du Centre De Gestion du Bas-Rhin pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques.

Afin de se conformer aux exigences réglementaires, notamment la mise à jour annuelle du DUERP et face au nouveau risque du COVID-19, le CDG67 propose la mise en œuvre d'un groupement de commande (démarches mutualisées) pour mettre à jour le DUERP.

Après discussion, le conseil municipal, décide (1 abstention – Mme FULLENWARTH Mylène) d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes du CDG67 pour la mise à jour du DUERP.

3. Dotation de Noël pour l'École.

Pour l'achat d'un cadeau à chaque enfant de l'école de Langensoultzbach, les élus décident de fixer à 15 € par enfant, la dotation de Noël 2020.

4. Forêt communale : état prévisionnel des coupes et plan d'actions – Année 2021.

Mme le Maire informe que la commission Forêt a examiné en date du 25 novembre dernier, l'état prévisionnel des coupes et le plan d'actions pour l'année 2021.

Elle donne la parole à Mme STIEFEL Martine et M. PETRY Philippe pour la présentation.

Les coupes à façonner, bois d'œuvre et bois d'industrie, représentent un volume de 2205 m³ estimé à 88 680 € de recette brute. Les dépenses d'exploitation (salaires, charges patronales, débardage câblage, honoraires ONF, assistance à la gestion de la main d'œuvre, ...) représentent 50 473 €.

Dans le cadre du programme d'actions, les élus se conforment à la décision de la commission Forêt et décident de supprimer les travaux de broyage de la végétation dans la parc. 36 et estimés à 1700 € HT. Les piquets de clôture pour la protection contre les dégâts de gibier seront confectionnés par les bûcherons.

Après discussion, le programme d'actions pour l'année 2021 est approuvé à hauteur de 22 220 € H.T.

M. PETRY Philippe et Mme FULLENWARTH Mylène s'abstiennent de ce vote.

5. Assurances groupe – consultation de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn.

Mme le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes Sauer-Pechelbronn propose aux communes membres de lancer une démarche mutualisée de groupement de commande pour les assurances (RC – véhicules – patrimoine ...).

La participation à l'audit et à l'obtention des propositions d'assurances ne lie pas les communes participantes à une adhésion; ces dernières devant se prononcer en fin de procédure pour contractualiser avec les assureurs retenus.

L'avantage d'une consultation groupée réside essentiellement dans le coût mutualisé négocié et dans la faculté de bénéficier par extension du contrat de la COMCOM, d'une assistance juridique et de conseil en assurance et accompagnement en cas de sinistre.

L'ensemble des démarches se fait avec un accompagnement complet de la COMCOM et du prestataire de service indépendant RISK Partenaires, allant du conseil à l'intervention en réunion d'élus pour présenter la démarche, les offres, les avantages et inconvénients des offres et de l'existant.

Le coût d'accompagnement par RISK Partenaires s'élève à 500 € hors taxes + 50 % des économies.

Après délibération, les élus décident d'adhérer à la démarche mutualisée de groupement de commandes de la COMCOM pour les assurances.

6. Divers.

Mme le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner du bien situé 16 rue de Froeschwiller et de la décision de ne pas préempter.

Mme le Maire présente aux élus la synthèse locale du SDEA – périmètre Langensoultzbach pour l'année 2019.

373 abonnés et 951 habitants sont desservis ; le volume d'eau consommé en 2019 représente 32877 m³, soit 35m³ par habitant.

A compter du 1^{er} Janvier 2021, la part fixe a été augmentée et passe de 40 € à 45 € par an.

En 2021, suite à une obstruction, il y a lieu de prévoir des travaux (pose d'un regard intermédiaire) sur la conduite de vidange du réservoir. Ces travaux sont estimés à 7 000 €.

Le rapport annuel 2019 est consultable sur le site du SDEA – rubrique L'EAU – L'eau dans ma commune.

Mme le Maire présente la synthèse Energies des années 2017 – 2018 – 2019 concernant les bâtiments communaux et l'éclairage public. On constate une économie d'énergie de près de 60 % sur l'éclairage public suite au remplacement des ampoules par des Leds.

Mme le Maire remercie M. THIERIOT Laurent pour la remise gracieuse d'un sapin de Noël pour la commune.

M. DUCROS Philippe – adjoint au Maire – fait un bref compte rendu de la séance du conseil municipal des enfants qui a eu lieu le 9 décembre 2020. Sensibles à l'écologie environnementale, les jeunes élus proposent la mise en place d'une Journée citoyenne au printemps 2021.

Malgré le courrier adressé au locataire de chasse du lot 3 pour l'enlèvement des barrières, celles-ci ne sont pas encore déposées. Le conseil municipal charge Mme le Maire de relancer le locataire de la chasse.

Les élus suggèrent la mise en place d'un 2^{ème} container à verre près du terrain de football.

Dans le cadre de l'emprunt Crédit Mutuel, les élus chargent Mme le Maire de solliciter l'intervention d'un courtier pour renégocier le contrat de prêt.

La commission « Communication » chargée d'examiner le projet du bulletin municipal se réunira la 1^{ère} quinzaine de Janvier 2021.

La séance est levée à 21h45.

Pour copie conforme.
Langensoultzbach, le 11 décembre 2020.
Mme le Maire – Evelyne LEDIG

